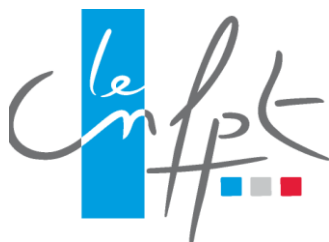


CENTRE NATIONAL DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



CATEGORIE B

TEST D'ORIENTATION

DATE :

Durée : 3h00

NOM : _____

PRENOM : _____

COLLECTIVITE : _____

FORMATION DEMANDEE

Préparation concours

Préparation examen :

Chef de service de Police Municipale

Animateur

Assistant de conservation du patrimoine

Rédacteur

Technicien

Educateur des APS

Un concours ou un examen de catégorie B exige un champ de connaissances élargi et une

méthodologie de l'écrit rigoureuse.

Ce test a pour but d'évaluer les acquis et compétences indispensables pour engager une préparation dans de bonnes conditions.

Compétences évaluées pour chaque séquence

Séquence 1 « analyse, structuration des propos et développement de l'information » : analyser des informations issues d'un texte, les expliquer en développant des réponses structurées, maîtriser les procédés permettant de mettre en place des relations logiques entre les idées.

Séquence 2 « synthèse et développement » : effectuer des regroupements d'idées à partir d'un corpus de documents afin d'apporter une réponse structurée à une commande précise.

Séquence 3 « culture générale et territoriale, expression du projet professionnel » : formuler avec précision et réalisme un projet professionnel, témoigner d'une bonne connaissance des débats contemporains sur la société et des problématiques liées à l'action publique locale.

La maîtrise des codes de l'écrit sera évaluée tout au long du test. Un maximum de 2 points sera retranché du total obtenu si la copie du candidat comporte plus de 10 fautes.

Le candidat devra apporter des réponses entièrement rédigées et structurées. **Un candidat qui n'aborderait pas tous les exercices serait fortement pénalisé.**

Pour intégrer la préparation demandée, un candidat devra obtenir une note finale supérieure ou égale à 10/20.

NOMBRE DE PAGES : 18

SEQUENCE 1 : ANALYSE, STRUCTURATION DES PROPOS ET DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATION (16 points)

Lire le texte suivant

La précarité énergétique était, jeudi 28 mars 2013 à Paris, au programme du débat national sur la transition énergétique lancé par le gouvernement. Les associations ont fait part de leur inquiétude devant un phénomène qui touche quatre à cinq millions de foyers et est en constante augmentation. Elles ont aussi déploré l'absence d'indicateurs publics permettant d'engager des politiques adaptées. Et regretté un pilotage déficient.

En ouvrant, jeudi 28 mars 2013 à Paris, la séance du conseil national du débat national sur la transition énergétique (DNTE) consacrée à la précarité énergétique, la vice-présidente d'ATD Quart Monde, Claire Hédon, donne le ton en relatant des histoires de familles contraintes de se priver de chauffage ou de soins. Et comme le résumera la ministre de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, Delphine Batho, dans sa conclusion : « Des millions de personnes ayant des difficultés à payer leur facture d'énergie dans un pays comme la France, ce n'est pas normal. »

Un cruel manque de statistiques

Mais combien sont-ils précisément, ces « **précaires** énergétiques »? « Quatre à cinq millions de ménages, voilà l'estimation que l'on peut faire aujourd'hui de la situation », répond Franck Dimitropoulos, animateur du Réseau des acteurs de la pauvreté et de la précarité énergétique dans le logement (RAPPEL). En regrettant de ne disposer que de « statistiques très imparfaites, datant de l'Enquête nationale logement (ENL) menée par l'INSEE en 2006 ». « C'est ancien et antérieur à la hausse des prix de l'énergie », souligne-t-il. Sur le point d'être lancée, la nouvelle ENL livrera ses résultats en 2014, avec trois ans de retard sur le calendrier normal...

Une précarité qui ne cesse de s'étendre

Chargé de mission à la Fondation Abbé Pierre, Bertrand Lapostolet déplore lui aussi « le déficit de statistiques publiques, car on a besoin d'indicateurs pour mener des politiques adaptées ». Comme sur le logement, un domaine au cœur de la problématique de la précarité énergétique. L'enquête de l'Union nationale des centres communaux d'action sociale (UNCCAS), rendue publique le 27 mars 2013, témoigne d'un phénomène qui ne cesse de s'étendre. Les associations **caritatives**, comme le Secours catholique, fournissent aussi leurs données. Mais, faute d'enquêtes détaillées, il est impossible aujourd'hui de dresser une carte de la précarité énergétique.

Pas de typologie précise

Par exemple, touche-t-elle plus la région Nord-Pas de Calais que Provence-Alpes-Côte d'Azur? « A priori, oui », estime Franck Dimitropoulos, mais sans pouvoir illustrer cette impression par des chiffres. Le représentant du Secours catholique, François Boulot, affirme de son côté que, « dans le Nord-Pas de Calais, les demandes d'aide sont plus importantes »... De même, il n'existe pas de typologie précise des personnes qui subissent cette précarité. Ce manque devrait toutefois commencer à être comblé avec le lancement, début avril 2013, par le ministère de l'Ecologie, d'une enquête nationale.

Vive le guichet unique !

Les intervenants ont aussi insisté sur l'organisation des politiques de lutte contre la précarité énergétique, évoquant un manque de coordination entre les niveaux nationaux et locaux et une gouvernance peu claire. En matière de rénovation thermique des logements, « il faudrait un guichet unique pour les opérateurs, plaide Franck Dimitropoulos. Il serait piloté par les ministères de l'Ecologie, du Logement, des Affaires sociales et de la Santé. » « Un plan national d'action ne peut fonctionner que s'il est **décliné** localement », poursuit-il. En suggérant un maillage du pays avec 300 territoires.

« Donner sa vraie place au pilotage local »

Concernant l'accueil du public, Bertrand Lapostolet défend aussi le guichet unique. « Mais la question ne se **décline** pas de la même manière à Grenoble, dans le Gers ou à Paris, soutient-il. Il faut donner sa vraie place au pilotage local, trouver le bon niveau territorial, s'inspirer des modèles qui marchent, utiliser au maximum les schémas existants et ne pas chercher à réinventer la poudre là où ça fonctionne bien »...

O. Schneid | Dossiers d'actualité | France | Publié le 29/03/2013 | Mis à jour le 25/06/2013, *lagazette.fr*

Exercice 1 : donnez un titre à ce texte de 12 mots maximum reflétant la problématique posée. **(2 points)**

Répondre aux 3 questions suivantes en reformulant les informations. **Le simple recopiage ou la paraphrase seront pénalisés.**

Exercice 2 : quels sont les manques avérés à combler en matière d'identification des personnes concernées? **(3 points)**

Exercice 4 : comment comprenez-vous l'expression « précarité énergétique» par rapport à la « transition énergétique » (§1)? (2 points)

Exercice 5 : à la fin du texte l'auteur de cet article évoque deux pistes pour mieux gérer ce problème. Lesquelles ? Expliquez leur particularité sans paraphraser le texte. Vous construirez votre réponse selon 2 § distincts articulés par un lien logique adapté. (4 points)

SEQUENCE 2 : SYNTHÈSE ET DÉVELOPPEMENT (12 points)

Lire les documents suivants :

Document 1

Territoires : les attributions tous azimuts des développeurs locaux

Apiculture et fête médiévale, programme de redynamisation du centre-ville et bourse de l'immobilier d'entreprise...Les projets de développement local sont multiformes. Et leurs promoteurs, les développeurs territoriaux, doivent savoir jongler avec les sujets, les contraintes et les programmes. « Je rapproche en ce moment cinq agriculteurs et deux apiculteurs de Moirans, Saint-Jean de Moirans et Tullins pour adopter une démarche environnementale commune. Il s'agit notamment de la plantation d'intercultures aux lisières des champs, afin d'augmenter les ressources mellifères », résume Camille Matz, ingénieur en développement local pour le pays Voironnais (34 communes, 90 000 habitants, Isère), chargée de mission sur le programme Leader, qui participe à un projet de coopération internationale sur la préservation des abeilles.

Camille Matz dirige depuis 2009 un groupe d'action locale qui vise à développer l'économie, les services et le patrimoine culturel. Elle a également vérifié, validé et inscrit le projet de la ville de Voreppe au programme européen : « La comme fête ses 700 ans et a besoin de 10 000 euros pour organiser, via une association, une fête médiévale et diverses manifestations avec les habitants et les écoles. »

Ramener la ville à la vie

Léa Baruch-Gourden, chargée de mission « relation entreprises et filière économie durable » à la communauté d'agglomération Est ensemble (9 Communes, 400 000 habitants, Seine-Saint-Denis) cherche, elle aussi, à lier développement économique et aménagement du territoire. Elle pense reprendre les petits-déjeuners des entreprises qu'elle a créés dans ses précédentes fonctions, à Pantin, et qui lui ont permis de sensibiliser les entreprises à l'économie durable.

Du côté du Grand Villeneuvois (19 communes, 50 300 habitants, Lot-et-Garonne), Christophe Martin, directeur général adjoint chargé du développement économique, conduit un programme de redynamisation du centre-ville de Villeneuve-sur-Lot, qui périssait : aménagement du parvis de l'église Saint-Etienne, création d'une maison du commerce qui accueille désormais un service économique et une association des commerçants. « Il fallait ramener la vie en centre-ville », insiste-t-il. La lutte contre le chômage constitue sa priorité et, outre la création d'une bourse de l'immobilier d'entreprises sur le site « grand-villeneuvois.fr », il a initié un club des entreprises et un répertoire des marchés publics. Ce dernier réunit « sur une seule page l'ensemble des appels d'offres prévus sur notre territoire

par des acteurs publics, avec leurs contacts. Pour 2013, le volume représente environ 140 millions d'euros répartis sur 53 marchés publics » estime-t-il.

Pays, interco, collectivité locale, syndicat, association..., le développement local peut être initié à différents niveaux par des professionnels qui seront, selon les cas, chargés de mission, coordinateurs, animateurs, agents de développement ou managers de territoire urbain comme rural... Et qui peinent à faire connaître leurs spécificités. C'est pour ces raisons que l'Union nationale des acteurs et des structures du développement local (Unadel) organise les 3 et 4 juillet le premier congrès des développeurs territoriaux. « Il est important de nous réunir maintenant, afin de comprendre l'évolution de notre métier dans un environnement mouvant », explique Stéphane Loukianoff, délégué général de l'Unadel.

La mauvaise conjoncture, la complexification des procédures et les pratiques politiques semblent donner la primauté à des spécialistes que les développeurs ne sont pas, par vocation et par formation. « Les élus sont entre deux chaises. Les employeurs souhaitent trouver des personnes à la fois ingénieur institutionnel et agent de terrain. C'est évidemment de plus en plus difficile à recruter », souligne Pierre-Jean Andrieu, professeur associé à l'université Paris 7, membre de la Plateforme nationale des métiers du développement territorial.

Si la coupure entre ces deux compétences est consommée « il y a un vrai risque de technocratisation de ce métier, qui fera passer le développeur territorial d'accompagnateur du changement à programmateur procédurier d'une politique publique », prévient-il. La durée du travail opérationnel se réduit en effet chaque jour pour nombre de professionnels « C'est incroyable le temps que je peux passer avec les administratifs alors que je devrais être sur le terrain », déplore ainsi Didier Bertholy, chef de projet pour le syndicat mixte du pays de Tulle (Corrèze).

Pour Sophie Gouin, coordinatrice de l'association Espace Belledonne aux Adrets (Isère), cette évolution peut atteindre l'absurde : « Actuellement, mon travail consiste d'abord à chercher des financements pour faire vivre mon association de droit privé, au détriment des projets que celle-ci est censée porter ». D'autres préfèrent positiver : « La complexité des procédures entraîne une multiplication des acteurs qui rend le système confus et nécessite donc la présence d'un généraliste animateur de réseau plus que d'un technicien », relève Christophe Martin, à l'agglomération du Grand Villeneuveois.

La formation en question

Savoir répondre à toutes les demandes nécessite une formation initiale solide, malgré tout parfois insuffisante. « C'est vrai que l'apprentissage de la conduite de réunion et de la communication, par exemple, laisse à désirer », constate Claudine Pilton, directrice de l'Association Rhône-Alpes des professionnels du développement économique local (Aradel). Plus préoccupant, certains développeurs ne savent pas comment marche une entreprise », assure-t-elle. Et la comptabilité n'est pas le seul domaine qu'ils doivent désormais

maîtriser : droit, environnement, urbanisme... et politique. « On doit vite comprendre comment embarquer un élu dans son projet et je n'étais pas préparé à ce genre de circonvolutions et de stratégies de communication », raconte Gwen-Eric Keller, directeur général des services de la communauté de communes de l'Aulne maritime (4 communes, 7200 habitants, Finistère). « Il y a une façon de présenter les choses qui s'acquiert avec l'expérience. » En cette période de crise, « les élus cherchent d'abord de la réassurance, notamment économique, avec des projets visibles à brève échéance », analyse Jean-François Dumont, conseiller formation « développement des territoires » au CNFPT Lorraine et à l'institut spécialisé des études territoriales de Nancy.

Les employeurs choisissent donc le plus souvent de miser sur l'autonomie, la créativité et la faculté d'adaptation du développeur, plutôt que sur sa formation initiale... « La complexité des procédures, c'est impossible à apprendre en cours. Le métier évolue trop vite. Ce genre de choses s'acquiert d'abord sur le terrain ! » s'exclame Sophie Gouin, qui vient d'embaucher une chargée d'animation pour le programme Leader. « Mon choix a été dicté seulement à 60% par sa formation, le reste vient de ses motivations et de mon ressenti sur son potentiel à développer ses compétences au cours de sa carrière. »

Sur quel pied danser ?

Ces critères d'embauche, mêlant objectivité et subjectivité, renvoient au manque de clarté des contours du métier et de ses missions. « Le nombre de développeurs en France varie en fonction de la définition que l'on donne de cette profession », admet Pierre-Jean Andrieu. Un référentiel a bien été élaboré par l'Unadel, mais cet effort n'empêche ni l'instabilité, ni la précarité grandissante de la profession. Certains préfèrent parler de diversité des projets et de liberté d'action... Mais nombre de jeunes diplômés font le choix de s'aliéner une partie de leur autonomie en passant des concours de la fonction publique et briguant un poste d'agent territorial. D'autres ont peur d'utiliser de leur liberté et édulcorent leurs recommandations, quitte à voir leur projet finir dans un placard.

La progression du nombre de missions de développement durable nourrit aujourd'hui le travail des développeurs. « Dans ces démarches contre la crise, il n'y a pas que de la technique, des études et de l'aménagement. Il y a aussi de l'immatériel : du lien, des réseaux, de la qualité de vie, note Jean-Yves Pineau, directeur du Collectif ville-campagne. La crise pousse à questionner le modèle et réexaminer les critères de réussite. C'est difficile et cela demande de l'expérience. Le développement ne se fait pas dans un bureau avec des jeunes chargés de mission à bac +5 et payés 1500 euros par mois. Il faut rénover les outils et les objectifs, mais on doit pouvoir le faire sans être mis en danger. »

Cédric Néau, La Gazette 1^{er} juillet 2013

Document 2

Développement local : l'agriculture bio gagne du terrain

« Connait pas la crise » l'entreprise biologique ? A tout le moins, elle poursuit sa percée. Hier garante de la qualité de l'eau, l'activité devient aujourd'hui un vecteur de développement local.

Si la motivation première à développer l'agriculture bio fut la préservation de la ressource en eau, aux considérations environnementales s'est ajouté l'objectif de développement local. « Tout en portant les valeurs de la naturalité et de la santé, la bio est aussi facteur d'emplois, de pérennisation de l'agriculture et d'attractivité touristique » fait valoir Françoise Bigotte, conseillère régionale de Languedoc-Roussillon, déléguée à l'agriculture biologique.

59% d'emplois en plus

Par rapport à celles pratiquant l'agriculture conventionnelle, les exploitations bio occupent en moyenne 30% de main-d'œuvre supplémentaire, compensant le non-recours aux pesticides et engrais chimiques. Dans le paysage bio français, le surcroît d'emplois est de 59%. (...)

Repeupler le village avec des gens qui travaillent

« L'agriculture est le seul support de développement dans la commune. L'ambition est de repeupler le village avec des gens qui y travaillent. Viticulteur bio moi-même, j'emploie à temps plein deux résidents de la commune. En mode conventionnel, l'argent de ces salaires partirait en produits phytosanitaires », explique Thierry Simon, maire de Lacapelle-Cabanac (190 habitants, Lot)

Extraits du dossier réalisé par Laurence Madoui, La gazette, 18 février 2013

Document 3

Chartres métropole (Eure-et-Loire)- 47 communes – 124 700 habitants

L'agglomération lance un site de rencontres...professionnelles

« Entreprise recherche composants électroniques » ou « cherche sous-traitant pour câblage d'armoire électrique » : voila deux exemples d'annonces publiées sur le site « portaiol-savoir-faire.fr », lancé par Chartres métropole. Ouvert début février, ce portail met en relation des entreprises et leurs fournisseurs. « Lors de nos visites d'entreprises, nous avons constaté que certaines, pourtant voisines, ne se connaissaient pas, alors qu'elles auraient pu travailler ensemble », explique Evelyne Kneip, responsable du marketing territorial de la communauté d'agglomération.

Retombées concrètes

L'interco anime, depuis 2006, une réunion annuelle au cours de laquelle donneurs et preneurs d'ordre peuvent se rencontrer. « Mais le portail des savoir-faire va plus loin, insiste

Clémentine Jean-Fleury, animatrice du site, car il assure une relation directe et immédiate, et les retombées sont concrètes. » Le portail a été construit avec le soutien financier du ministère de la défense, obtenu en compensation de la disparition d'activités militaires. Pour proposer des offres d'affaires ou, au contraire, rechercher de l'activité, les entreprises doivent s'inscrire (260 l'étaient un mois après le lancement, avec 64 offres de services). Les entreprises locales bénéficient, en plus, d'un annuaire dans lequel elles peuvent afficher leurs compétences, publier leur plaquette ou des photos.

Afin de piloter le site, l'agglomération a recruté une animatrice tout en agrégeant des compétences internes du service du développement économique. « C'est un projet collectif et collaboratif qui associe aussi les partenaires institutionnels extérieurs (chambres de commerce, de métiers, IUT, etc...) et des entreprises associées au comité de pilotage », insiste Evelyne Kneip.

Jean-Jacques Talpin, La Gazette, 1^{er} juillet 2013

Exercice 1 : voici le plan, incomplet, d'une synthèse portant sur le développement local, élaborée à partir des trois documents ci-dessus. Compléter ce plan à partir des parties imposées et du corpus de documents proposé, et attribuer aux sous-parties manquantes un titre évocateur **(4 points)**

I- Un concept multiforme

IA-?

IB-?

II- Un défi à relever

IIA-?

IIB-?

Proposition de titre pour le IA- :

Proposition de titre pour le IB- :

Proposition de titre pour le IIA- :

Proposition de titre pour le IIB- :

Exercice 2 : rédiger une introduction comportant le rappel du contexte et de la problématique et une annonce de plan **(4 points)**

Exercice 3 : rédiger intégralement l'une des sous-parties de votre choix **(4 points)**

**SEQUENCE 3 : CULTURE GENERALE ET TERRITORIALE, EXPRESSION DU PROJET
PROFESSIONNEL (12 points)**

Exercice 1 : rappeler les grandes lignes du volet de la réforme de 2010 de l'intercommunalité. **(4 points)**

A series of 20 horizontal dashed lines for writing.